



Quitter une organisation syndicale

Par **Fabrice**, le **28/07/2009** à **19:05**

Bonjour,rnrnAdhérent depuis quelques années à la CFE-CGC je souhaite quitter cette organisation syndicale CFE-CGC, comment faire ?rnrnMerci

Par **Patricia**, le **28/07/2009** à **19:15**

Bonsoir,rnrnNe sachant pas si vous êtes dans le privé ou la fonction publique.rnPour la fonction publique, envoyez un mail au siège social de votre syndicat en leur demandant purement et simplement de résilier votre adhésion. Je pense que c'est suffisant.rnJe me renseignerai demain et reviendrai vous le préciser.

Par **Fabrice**, le **28/07/2009** à **21:02**

je suis dans le privé

Par **Patricia**, le **30/07/2009** à **18:14**

Bonsoir,rnrnAprès m'être renseignée auprès d'un délégué, voici les infos qu'il m'a donné :
:rnSi votre adhésion a été souscrite auprès de votre entreprise, la résiliation se fait au syndicat de l'entreprise.
:rnSi par l'intermédiaire d'une fédération, auprès de cette fédération
:rnDans les deux cas, lui envoyer un courrier.